



OLIVIER DUSSOPT
SECRETARE D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 17 avril 2019
N°668

Olivier DUSSOPT, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, a ouvert la concertation sur l'attractivité des concours et des métiers de la fonction publique.

Olivier DUSSOPT, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, a ouvert ce jour un nouveau cycle de concertation avec les organisations syndicales représentatives et les représentants des employeurs publics de l'Etat, territoriaux et hospitaliers sur l'attractivité des concours et des métiers de la fonction publique.

Ces travaux complémentaires, prévus dès le lancement de la concertation sur la refondation du contrat social avec les agents publics en mars 2018, visent à mieux anticiper l'évolution des métiers et des compétences dans la fonction publique, et réinterroger les modes d'accès à la fonction publique, notamment par la voie des concours.

« L'ambition du Gouvernement, à travers cette concertation, est d'apporter rapidement et de manière très opérationnelle des changements dans la façon dont la fonction publique s'ouvre à une diversité de compétences, et fidélise ses talents » a indiqué le secrétaire d'Etat.

Les travaux prendront notamment appui sur les recommandations formulées par le Conseil économique, social et environnemental (CESE) dans son avis sur l'évolution des métiers de la fonction publique, rendu public le 11 décembre dernier.

Plusieurs mesures ont d'ores et déjà été évoquées, telles que le développement du recours à l'apprentissage dans les trois versants de la fonction publique afin d'élargir les viviers de recrutement, la mise en œuvre de concours nationaux à affectation locale au sein de l'Etat pour un recrutement au plus près des territoires et des bassins d'emplois, ou encore le recours accru au recrutement sur titre et la professionnalisation des épreuves de recrutement pour une plus grande adaptation aux besoins de compétences exprimés par les employeurs publics.

« Renforcer l'attractivité de la fonction publique, c'est aussi donner à voir la richesse de nos métiers et la diversité des opportunités professionnelles au sein de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements de santé » a rappelé le secrétaire d'Etat, avant de valoriser la plateforme commune « Place de l'emploi public », ouverte en février dernier : *« les premiers retours sont très positifs et témoignent de la valeur ajoutée d'une stratégie de coopération entre employeurs publics sur ces enjeux »*. Plus de 23 600 offres d'emplois sont actuellement en ligne, contre 2 000 en moyenne précédemment dans le cadre de la bourse interministérielle de l'emploi public et 9 000 le mois dernier.

Ces différents travaux alimenteront le chantier réglementaire d'application du projet de loi de transformation de la fonction publique, dont l'examen à l'Assemblée nationale débute le 13 mai prochain.



Contact presse :

Secrétariat du chef de cabinet : 01 53 18 45 75 / Adresse mail : chefcab.semACP@cabinets.finances.gouv.fr